

PASSIF OU MOYEN : CHERCHEZ L'AGENT !

par

Mohyéline Benlakhdar

La catégorie de la voix est liée aux notions d'agentivité, de réflexivité et de réciprocité... Ces notions ont, par delà la syntaxe, trait à la « référence » et au sens.

§- Toute tentative de formalisation qui viserait à faire du sens (occurrences ou inventaires) une question fermée se heurtera à des cas rebelles.

C'est que la question du sens est circulaire. Une circularité entre le virtuel et l'actuel, entre le dictionnaire de l'usage, car comme le disent Franckel et Lebaud (1993 : 93) :

« La difficulté est alors de faire la part, pour toute unité, entre les spécifications sémantiques – s'il en existe – qui lui reviennent en propre et celles qui ne proviennent que de la combinatoire des opérations à laquelle elle participe, autrement dit entre les déterminations sémantiques internes – synthétiques – et les déterminations sémantiques externes – analytiques – qui ne se construisent que par composition à des paramètres dont seuls certains seraient de nature sémantique. »

§- La catégorie de la voix illustre plus que toute autre l'imbrication de la *définition* (virtualité) et de l'*emploi* d'une part et l'imbrication de la syntaxe et de la sémantique d'autre part. La deuxième imbrication est illustrée à travers deux points notamment :

a- la distinction de deux schèmes de la transitivité, l'un syntaxique et l'autre sémantique ;

b- la liaison entre « contrôle » et « agentivité » (Desclés et Guentchéva, 1993 : 96-95).

DE LA PASSIVATION

La passivation comme forme de causation peut s'appliquer à des factitifs, dans ce cas la causation est double, ou ne pas s'y appliquer et dans ce cas

c'est le verbe intransitif qui est « passivé » ou plus précisément a une valeur passive.

Voici à présent une liste de verbes intransitifs que nous allons transitiver par le préfixe « s » et que nous essayerons de passiver après :

ffɔ̃g' (sortir), *kkɔ̃r* (se lever), *qqim* (s'asseoir, rester), *awd+* (arriver), *d+ɔ̃r* (tomber), *aly* (monter), *ni* (monter une monture), *g^og^oz* (descendre)... Ces verbes peuvent tous être transitivés par « s » ; mais sont différemment passivables : alors que *sd+ɔ̃r* (faire tomber) peut être passivé en *ttusd+ɔ̃r* et *g^og^oz* en *ttusug^og^oz*, les autres verbes ne sont guère employés ainsi, même si en théorie rien ne s'oppose à ce qu'ils prennent le préfixe « ttw » après transitivation. En général c'est la forme intransitive de ces verbes qui est employée quand il s'agit de les construire à la voix non-active. Une forme comme *ittuskkɔ̃r* (on l'a fait se lever, il a été réveillé) ne peut se rencontrer que situationnellement. C'est donc à la limite du forçage sémantique. La raison en est probablement la nature sélectionnelle des arguments du verbe entrant en jeu.

Le verbe *rres* (atterrir) donne après transitivation causative, qui est la préfixation du « s », *sirs* (poser), lequel devient après passivation *i-ttu-sars* (il a été posé). En revanche un verbe comme *arid* ou *arud* (être lavé), qui donne après préfixation transitivante *ssird* (laver, se laver), ne peut être passivé qu'une fois ramené à sa forme intransitive *yarid*, *tarid* (il est lavé, elle est lavée) et non pas **i-ttu-sird*, **t-ttu-sird*.

Un verbe comme *ssuffɔ̃g'* [(faire) sortir] ne peut être passivé sous aucune des deux formes. L'inexistence, attestée, d'une forme non-active de ce verbe est vraisemblablement due à une impossibilité ou à une difficulté phonétique *?i-ttu-suffɔ̃g'*, *?t-ttusuffɔ̃g'*.

Le cas du factitif *ɔ̃ssnɔ̃s* (faire passer la nuit) subit le même sort que *ssird*, puisque seul le verbe intransitif *nɔ̃s* (passer la nuit) peut donner une forme non-active, moyenne en l'occurrence, *insa ug'uya* (ce lait a passé la nuit/ ce lait date d'hier). C'est le trait lexical du N0 qui permet de savoir s'il s'agit de la forme active intransitive *insa* (il a passé la nuit) ou de la forme moyenne. C'est aussi le cas de du verbe *zzenz* (vendre), qui donne après passivation *inza* (il est vendu), dans la majorité des parlers.

Le blocage du passif se constate aussi au niveau de certaines formes qui sont à cheval entre l'adjectif et le nom. Ce sont à l'origine des verbes dont l'évolution s'est figée à un moment donné en une forme nominale qui fait office de participe passé, voire de résultatif. Le blocage du passage au passif de ces formes n'est que morphologique. A dire vrai il s'agit plus d'un figement de l'évolution de ces formes que d'une impossibilité de passivation. Ces formes sont pratiquement toutes au féminin (ex : *tameg'rust* : l'égorcée). D'autres formes « résultatives » non actives se comportent comme des substantifs et donc comme des sujets. Le propre de ces formes est de ne pas renvoyer, du moins directement, à un procès antérieur décrit par un actif.

En fait il n'y a pas que les intransitifs qui présentent des particularités. Certains transitifs ne sont pas passivables non plus, du moins sous certaines entrées. Et il est difficile de dire à leur propos s'il s'agit d'entrées différentes d'un même verbe ou de verbes différents. C'est le cas du verbe *awi* (emporter, amener, emmener). Les réversibles connaissent également des blocages de passivation. Ils ont des formes simples ou supposées préfixées et pour lesquelles on ne connaît toutefois pas de forme simple, comme *ssid* (éclairer, (s') éclairer, voir clair). En voici quelques exemples :

- *k"ðs* (paître, faire paître)
 - 1- *ik"sa çli ulli*
Ali fait paître le troupeau
 - 1'- *k"sant wulli*
les bêtes paissent
- *ssid* (éclairer, (s') éclairer, voir clair)
 - 2- *issudda çli*
Ali voit clair
 - 2'- *issudda udgar a*
Il est éclairé, ce lieu
 - 2''- *issudda s lamba*
Il s'éclaire d'une lampe.
- *awi* (emporter, amener, emmener, épouser)
 - 3- *yivi çli mmis s ig"ran*
Ali a emmené son fils aux champs
 - 3'- *tiwi çica imðndi s tisirt*
Aïcha a emmené le blé au moulin
 - 3''- *yivi wasif ig"ran*
la rivière a emporté les champs
 - 3'''- *yivi çli çica*
Ali a épousé Aïcha

Dans aucune de ces constructions le verbe ne peut être passivé.

Lexicalement le verbe « *awi* » suppose un mouvement dans l'espace. On peut donc expliquer son blocage quant à la passivation en le versant aux verbes de mouvement lesquels, on le sait et dans plusieurs langues, sont réfractaires à cette opération, sauf s'ils sont accompagnés d'un circonstant (locatif ou temporel), ex. « marcher » en français, dans *Il a été marcher (sur cette grève) (longuement)*, lequel circonstant reste collé au verbe même après passivation.

Un verbe comme *sðg'* (acheter) n'est pas passivé non plus. Non pas parce qu'il ne peut l'être ; mais parce que on préfère le verbe avec lequel il entretient une relation converse, à savoir le verbe *nðz* (ê. vendu).

Un verbe comme *ssig'* (toucher, allumer) ne peut être passivé non plus, même s'il est ramené à sa forme intransitive *ag'* (atteindre, prendre feu).

La passivation doit être vue en relation avec la diathèse. Mais elle ne saurait

suffire, car elle est sémantiquement liée aux notions d'«agentivité» et de «contrôle».

Parmi les impassivables on relève aussi les verbes des expressions figées (V+N)

bbi ad+ar (couper le pied)

ibbi ad+ar: il a coupé le pied (il ne vient plus + lieu/ il ne va plus + lieu)

ibbi ud+ar: le pied est coupé, il n' y a plus personne (qui marche)/ Il est tard...

rréz+ amôzzug': casser l'oreille (prêter attention)/ être aux aguets.

Dans ces emplois, même en tant que blocs compacts ces V-N sont impassivables: **ittwabbi wd+ar*, **irrz+a wômzzug'*...

On recense également un grand nombre des verbes de mouvement (*kkôr*: se lever), (*qqim*: s'asseoir), (*bôdd*: se mettre debout), même quand ils sont transitivés par le préfixe «s».

S'il est prévisible que les intransitifs soient, en majorité, difficilement passivables ou impassivables, force est de constater que certains transifs ne peuvent être passivés non plus. Ce sont :

– Des transitifs admettant des N1 et N2 lexicalement divers tels: «awi» (emporter, prendre, apporter, emmener, amener).

– Certains «réversibles». Ces verbes peuvent avoir la valeur passive et la morphologie (*ttw* ou *nn*). *rrôdz+* (casser), *anôf* (ouvrir), *qqôn* (fermer), *k"ôds* (pâître, faire pâître).

Somme toute dans le paradigme des verbes passivables il y a des restrictions à en croire Chr. Leclère (1993: 7-34). Il faut surtout souligner que tous les transitifs ne sont pas passivables et que tous les intransitifs ne sont pas impassivables.

Généralement on dit que les passifs dénotent une idée du **résultat** ou d'**état acquis**. Ce «résultat» ou «état» est parfois introduit voire souligné par des verbes comme *ili* (être) ou *af* (trouver) ou les deux à la fois. Ainsi dans les exemples qui suivent le prédicat *irrz+a* (il est cassé) est précédé de *ili* (être).

4- *illa wk"ccud+ irrz+a*

il est le bois cassé (le bois est en état de casse)

4'- *illa-nn wk"ccud irrz+a*

il est là-bas cassé le bois (il doit être/il est peut-être cassé le bois) (probabilité)

Les formes non actives peuvent être également précédées, en berbère, de *ini* [(se) dire, penser, croire], Benlakhdar (1991). Seulement l'idée de résultat est plus saillante avec *ili* puisque *ini* implique la modalité de supposition.

nmi-x irrz+a wk"ccud+

j'ai cru que le bois était cassé (mais ça n'est pas le cas)

je me suis dit le bois est cassé (ça peut être ou non le cas)

Même une forme en « *ad + ili* », ou simplement « *ili* » peut être précédée de « *ini* » : *nnix illa yrrz + a wk"ccud +* ; *nni-x illa y-ðrrz + a wk"ccud +* (je me suis dit il doit être cassé/ il est cassé le bois).

« *AF* » (TROUVER)? OU L'EXPLICITATION DU RÉSULTAT

Ce verbe a l'avantage d'expliciter qu'il s'agit d'un état. Il précède préférentiellement une forme moyenne. L'addition de « *af* » à une forme en « *ttw* » laisse entendre qu'un agent est supposé, et c'est là que nous frôlons le forçage sémantique. « *af* » est pratiquement en distribution complémentaire avec « *ili* » (être), pour précéder une forme en « *ttw* ». Ainsi un énoncé comme

4''- *?ufi-x d ak"eccud + illa itturz + a*
j'ai trouvé le bois étant cassé (par quelqu'un) ;

peut être considéré comme un cas de forçage sémantique, à défaut d'être rejeté. Toutefois, ce qui caractérise surtout « *af* » c'est qu'il permet d'indiquer si la valeur de la forme qu'il précède est passive ou moyenne. Car dans les faits « *af* » précède les formes moyennes à valeur passive, i. e, sans la marque « *ttw* ».

C'est ce que nous constatons à travers les exemples suivants :

§ *qqðn* (fermer), *iqqðn/ ittwaqqðn* (ê.fermé)

5- *ðl bab iqqðn*

la porte est fermée

5'- *ðl bab i-ttw-aqqðn*

la porte a été fermée

5''- *ufi-x ðl bab iqqðn*

j'ai trouvé la porte fermée (état)

5'''- *ufi-x ðl bab i-ttw-aqqðn*

j'ai trouvé la porte fermée (procès et agent supposés)

§ *rrðz +* (casser), *irrz + a/* accessoirement *itturz + a* (ê. cassé)

6- *ak"ccud + irrz + a* (état)

le bois est cassé

6'- *ak"ccud + i-ttu-arz + a* (procès)

le bois a été cassé

6''- *ufi-x ak"ccud + irrz + a*

j'ai trouvé le bois cassé

6'''- *ufi-x ak"ccud + i-ttu-rz + a*

j'ai trouvé le bois cassé

Au fait on a plus tendance à rencontrer les constructions 5'' et 6'' que 5''' et 6'''.

La question de l'agent est également présente dans les constructions réciproques et réflexives. Comme le montrent les exemples ci-dessous, la réciprocité est exprimée par l'adjonction du préfixe «*m*» :

- 7- *ðmsðng'an img'arðn*
 s'entretuer ils (acc) les vieux (entre eux)
 Les vieux se sont entretués
- 7'- *msasàn img'arðn*
 se concilier ils (acc) les vieux
 Les vieux se sont réconciliés
- 8- *msudumðn ing"bawðn*
 s'embrasser ils (acc) invités
 Les invités se sont embrassés
- 8'- *msudumðn ing"bawðn k"ulltðn*
 s'embrasser ils (acc) invités tous
 Tous les invités se sont embrassés
- 8''- *?msudumðn ing"bawðn yiwn s yiwn*
 s'embrasser ils (acc) invités un par un
 ? Les invités se sont embrassés un par un

Comme pour les précédentes, ces constructions posent la question de l'agentivité (au sens sémantique), laquelle est liée à la notion de contrôle.

Le recours explicite ou non à la nature lexicale et même sémantique du N « agent » permet de distinguer entre un « moyen », un « médio passif » et un « passif » comme le font implicitement Desclés & Guentchéva (1993 : 93), en parlant des constructions N se V.

A propos des constructions « pronominales », qu'elles soient réflexives (individuellement ou collectivement) ou réciproques (strictes ou vagues), cf. Milner (1982 : 43-45), l'adjectif « pronominales » ne peut être défendu que dans peu de langues. Dans les langues chamito-sémitiques, on assiste plutôt à des constructions réflexives à partir des parties du corps, ce qui affaiblit, théoriquement, l'universalité la « catégorie de pronom », et consacre l'atomisation de « la personne » qui fonde cette catégorie.

Quant à la réflexivité en berbère elle est seulement sémantique et n'est pas morphologisée. Elle reproduit toutefois le schéma d'identité du N0 et N1, ce dernier étant pronominalisé par un possessif :

- 9- **çli irrz + a*
 Ali (s') est cassé/ Ali a une fracture
- 9'- **çli irrz + a çli* (Ali a cassé Ali)
 N1i Vtr N1i
 N1 Vintr O
çli irrz + a
- 9''- **çli irrz + a afus n çli* (Ali a cassé main d'Ali)
 N1i Vtr N2 prép N1i

- 9'''- *çli i-ttu-rz + a
Ali a été cassé (brisé)
- 10- çli ikkôds azzar
Ali a enlevé les cheveux
Ali s'est coupé les cheveux
- 10'- *çli ikkôds azzar n-ôss
?*Ali a coupé ses cheveux
- 11- iwwta ixf-n-ôss s-ujônwi
il frapper (acc) tête de lui avec poignard
Il s'est blessé avec un poignard
- 11'- iwwta afus-nm-ôss s-ujônwi
il frapper (acc) main de lui avec poignard
Il s'est blessé à la main (avec un poignard)
Il s'est coupé la main (avec un poignard)
- 11''- ing'a ixf-nmôss s-ujônwi
il tuer (acc) tête de lui avec poignard
Il s'est tué avec un poignard

Nous remarquons qu'entre « se blesser » et « se couper » il n'y a pas qu'une simple interversion. Alors que « se couper » n'a pas besoin qu'on mentionne « la source » ou « l'instrument », « se blesser » nécessite une explicitation, probablement parce qu'on peut se blesser sans être l'auteur direct de la blessure comme dans « il s'est blessé en tombant, ou en manœuvrant ou encore dans un accident de voiture... »

La réciprocité et la réflexivité comme nous l'avons déjà dit ne peuvent être séparées de la voix et de l'agentivité. Dans la réciprocité on peut parler de deux agents qui sont aussi des sièges. Dans la réflexivité il y a un seul agent qui est aussi siège. On dit généralement qu'il y a une diathèse externe qui est celle des constructions transitives et une diathèse externe qui est celle des constructions réflexives et réciproques. Ce qu'il faut rappeler ici c'est que la réciprocité dispose d'une marque morphologique qui est le préfixe « m » ; alors que la réflexivité n'en dispose pas, à moins de reprendre explicitement la partie du corps concernée.

TRANSITIVITÉ, TRANSITIVATION : SYNTAXE OU SÉMANTIQUE ?

La transitivité est d'ordre syntaxique et/ou sémantique :

Si la transitivité est liée à l'agentivité, un verbe transitif n'est pas forcément passivable. La transitivation peut même bloquer la passivation. Ainsi les verbes (lexicalement) de mouvement *ddu* (aller, marcher, partir), *kker* (se

lever), *ffəg'* (sortir), *rwəl* (courir, s'enfuir), *qqim* (s'asseoir) *bədd* (se tenir debout) et les verbes (lexicalement) psychologiques ou physiques *all* (pleurer), *t + t + əs* (rire), *whəl* (ê. fatigué), au départ intransitifs, peuvent être transitivés par le préfixe «s» sans pour autant être passivables. En fait de construction non active c'est leur forme intransitive qui est retenue, laquelle doit exprimer un état résultant ou résultatif.

«Il faut cependant distinguer la transitivité syntaxique du schème transitif sémantique. Le degré élevé de transitivité est caractérisé par un faisceau de propriétés» (Hopper & Thomson, 1980 : 1-5, cités par Desclés..., *ibid.*, p. 96).

AGENTIVITÉ ET « CONTRÔLE »

«il s'avère donc nécessaire de distinguer entre l'agent lexical (celui qui "agit" sur celui qui "subit"), l'agent sémantique (celui qui "garde le contrôle" sur l'action exercée) et l'agent grammatical» (Desclés & Guentchéva, 1993 : 75).

Le contrôle est la «"capacité de déclencher une action (mouvement spatio-temporel ou changement de situation) et capacité de l'interrompre". Cette capacité constitue un degré d'intentionnalité. Une intentionnalité plus grande supposera en effet non seulement ce contrôle mais aussi une certaine capacité téléonomique (capacité de se représenter un but) et une capacité d'anticipation (capacité d'ajuster ses actions en fonction du but à atteindre).»

Les auteurs définissent une *échelle d'agentivité* comme suit :

«zone 0 zone 1 zone 2 zone 3 Zone 4

force de la nature instrument contrôleur téléonomie intentionnel»

Desclés & Guentchéva (*ibid.* : 95).

Et pour définir l'agent ils citent Desclés (1990 : 301-304) qui dit qu' : «un agent A contrôle l'action qui affecte un patient P déterminé, le patient passant d'une position stative initiale ou d'un état initial à une autre position stative finale ou à un autre état final», p. 96.

Si pour Milner le passif est un prédicat intransitif, il n'a qu'une seule place en terme de valence. Or le sujet [à la différence de l'agent] ne faisant pas partie de la projection du verbe, le passif serait donc l'absence de projection. M. Shibatani (1985 : 839), cité par Desclés & Guentchéva (*ibid.* : 87), dit la même chose en d'autres termes : «(...) *un agent fait partie de la valence sémantique (...); les vraies passives sont sémantiquement "transitives" en ayant un agent et un patient dans le schéma sémantique mais syntaxiquement elles sont typiquement intransitives*». (C'est nous qui soulignons.)

Est-ce à dire que les énoncés *irrz + a* (il est cassé), *inza* (il est vendu), sont de typiques passifs ? Pour répondre à cette question nous devons retourner à la construction transitive de ces verbes pour voir s'ils présentent une transitivité syntaxique doublée d'une transitivité sémantique (i. e, s'ils ont un agent et un patient dans leur valence sémantique). Et là nous nous heurterons sûrement à la nature lexicale et même sémantique des N susceptibles d'être les arguments de ces verbes.

Le schème sémantique et le schème syntaxique de la transitivité ne coïncident que rarement. Le passif est la meilleure illustration de cette coïncidence. Selon Milner (1986 : 21-22) pour toute théorie du passif, il faut « construire une structure coïncidente, c'est-à-dire une structure où la coïncidence entre position et propriétés de rôle soit lisible ».

Nous retiendrons aussi que la transitivation ne peut pas suffire à passiver un verbe. Elle peut même bloquer la passivation. Ce que nous avons appelé transitivation, Benveniste l'appelle « conversion du moyen en factitif ou en causatif ». « *Ainsi se constituent à partir du moyen des actifs qu'on dénomme transitifs ou causatifs ou factitifs* ».

Les verbes sémantiquement moyens ou à diathèse interne (où sujet = siège) sont appelés par Cadi (1995 : 115) des inchoatifs. Un inchoatif est « un verbe transitif qui connaît une alternance diathétique et exprime un changement extrinsèque affectant le rôle thématique thème, que ce dernier corresponde à la fonction objet ou sujet du même verbe ». On peut également, à l'instar d'autres chercheurs, les appeler des ergatifs. D'ailleurs, à propos d'ergatifs, S. Chaker (1993) réserve ce terme aux verbes qui ne sont ni « actifs », ni « passifs ».

D'après ce qui précède, on voit que la question de la voix a intérêt à être traitée en termes lexicaux voire sémantiques. En particulier les questions complexes de « passif » et d'« agent » ne peuvent avoir un début de réponse qu'en étant traitées sémantiquement. A noter le parallélisme à établir entre les ergatifs selon Chaker, et les moyens de Benveniste (1966 : 173). L'existence d'une forme moyenne en variation ou en concurrence avec une forme « passive » repose le vieux problème, déjà soulevé par Benveniste (Ibid : 168), du lien entre passif et moyen. On sait qu'en indo-européen, avant d'avoir son autonomie, le passif était une modalité du moyen. Serions-nous face à une situation pareille où le moyen, à défaut de donner naissance à un passif, lui est préféré, pour certains verbes du moins ?

Pour toutes ces raisons nous ne pouvons que souscrire aux réticences de Chaker à parler d'un « passif » tel que nous le rencontrons dans les langues européennes notamment.

MOHYÉDINE BENLAKHDAR
Université de Fès

Convention du code adopté, par défaut :

gh (gamma) : g'

g spirantisé, avec tiret souscrit : g'' = g

k – – – : k'' = k

consonne emphatisée : c +

ain (arabe) : ç (ε)

RÉFÉRENCES

- BENLAKHDAR Mohyédine, *Des catégories fondamentales dans le système verbal de Tamazight : aspect, temps et mode (le parler des Ayt Izdeg, Maroc)*, Paris, INALCO, 1991.
- BENVENSITE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Collection Tel Gallimard, Paris, 1966.
- CADI Kaddour, *Transitivité et diathèse en tarifit : analyse de quelques relations de dépendance lexicale et syntaxique*, Thèse de doctorat d'État, Paris III, 1990.
- CADI Kaddour, « Passif et moyen en berbère rifain », *Études et documents berbères*, n° 12, La Boîte à Documents/Edisud, 1995, pp. 107-117.
- CHAKER Salem, « L'orientation du prédicat verbal en berbère : prédicat d'existence et aspect », *Études et Documents Berbères*, n° 9, La Boîte à Documents/Edisud, 1992, pp. 89-111.
- CULIOLI Antoine, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in *La notion d'aspect*, Éditions Klincksieck, Paris, 1980, pp. 181-193.
- DESCLES Jean-Pierre et GUENTCHEVA Zlakta, « Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, n° 109, Paris-Larousse, 1993, pp. 73-102.
- FRANCKEL Jean-Jacques & LEBAUD Daniel, « Lexique et opérations : le lit de l'arbitraire », in *La théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Éditions Ophrys, Paris-Gap, 1992, pp. 89-105.
- LECLERE Christian, « Classes des constructions directes sans passif », *Langages*, n° 109, Paris-Larousse, 1993, pp. 7-34.
- MILNER Jean-Claude, *Ordres et raisons de langue*, Éditions du Seuil, Paris, 1982, pp. 43-66.
- MILNER Jean-Claude, « Introduction à un traitement du passif », *DRL*, Collection ERA 642, Publications de l'Université de Paris 7, 1986.